

BATIGÈRE EN ILE-DE-FRANCE

19 sites labélisés « EcoJardin »

Depuis 2016, BATIGÈRE EN ILE-DE-FRANCE a mis en place un contrat d'espaces verts en gestion différenciée sur son patrimoine. Depuis, 19 sites ont été labélisés EcoJardin.

Un entretien des espaces verts des immeubles en gestion différenciée s'établit sur des critères écologiques tels que la suppression de produits phytosanitaires ou la gestion de l'eau par exemple, tout en favorisant la biodiversité et en respectant l'occupation des lieux.

Le label EcoJardin est un outil de communication et de reconnaissance à destination des locataires, des équipes d'entretien et des élus.

Les principes de base du label répondent aux critères suivants :

- un label par site, qui s'assure que le gestionnaire du site est bien engagé dans une démarche globale de gestion écologique ;
- des audits réalisés par des organismes externes indépendants et basés sur des grilles d'évaluation communes ;
- l'engagement dans une démarche d'amélioration continue ;
- une communication pédagogique sur site pour expliquer la gestion différenciée.

Date de mise en œuvre : depuis 2016

Partenaires : Représentant Label EcoJardin, IdVerde (entreprise paysagiste)

Site internet de l'organisme : [Batigère](#)

Contact : Stéphanie FAYOLAS, Responsable Communication

